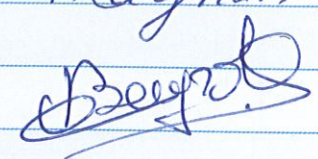
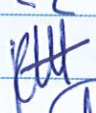



## OBSERVATIONS DU PUBLIC

- OAP non conforme <sup>facultés</sup> à la PLU sur zone AAVc présentée - la limite de la zone est différente l'ancien chalet ne devrait pas être intégré dans la nouvelle zone de Font d'Alagnon -
- Prévoir systématiquement une double voie pour la circulation des véhicules (et non de, impasses)
- Avant toute nouvelle construction, aménager ~~de~~ l'existant :
  - relier route de Font d'Alagnon et impasse de Masseboeuf
  - Uniformiser, améliorer la signalétique des bâtiments existants sur Font d'Alagnon (Contre équestre, vélos, paint ball...)
- Donner à Font d'Alagnon un caractère "éco tourisme" conforme à Natura 2000
- Prévoir 1 sentier piétons allant du haut de la station à Font d'Alagnon

Dominique BERGOLL 

Pierre HARTZ 

Nathan FAGEOL 

Gérard FAGEOL